

Questions orales

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le président, le directeur général de Petro-Canada a clairement indiqué que les annonces qui ont été faites à Saint-Jean, Terre-Neuve, étaient basées sur une approche commerciale. Ce qui guide la politique de l'énergie au Canada, c'est d'abord la géologie, et deuxièmement, la liberté du marché et le droit d'investir à l'intérieur de cela. Il y en a une différence de politiques, le chef du NPD a raison. Nous avons cessé l'interventionnisme dans le secteur de l'énergie et c'est dans ce cadre politique que la décision de Petro-Canada a été prise. C'est une décision commerciale. Lorsque le gouvernement va étudier, comme il l'a fait, s'il y a lieu de privatiser Petro-Canada, il est évident que les opérations commerciales vont continuer.

* * *

● (1430)

[Traduction]

LES PÊCHES

L'ACCORD FRANCO-CANADIEN—LA DISTRIBUTION D'UNE BROCHURE DU GOUVERNEMENT À TERRE-NEUVE

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, les projets annoncés aujourd'hui par le ministre de l'Énergie et le ministre des Transports couronnent une coûteuse campagne de publicité comportant des émissions de télévision d'une durée d'une demi-heure qui s'est déroulée pendant une semaine à Terre-Neuve aux frais des contribuables. Chaque ménage de Terre-Neuve et du Labrador recevra maintenant une brochure. Je demande au ministre des Transports, qui est responsable de tout cela, s'il croit vraiment que cette publicité luxueuse et coûteuse payée par les contribuables va atteindre le but visé. Les initiales PC signifient peut-être Petro-Canada aujourd'hui à Saint-Jean mais elles signifient dans la version anglaise campagne de propagande à Terre-Neuve organisée par un autre PC d'Ottawa, papa Crosbie.

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député débite sûrement des petites conneries.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Je suis heureux de lui dire qu'une brochure sera envoyée aujourd'hui à tous les ménages de Terre-Neuve pour les informer sur la frontière entre les zones de pêche du Canada et de la France et que ni moi ni les autres personnes qu'on voit dans le film ne recevront aucun droit de sorte que le coût du film est beaucoup moindre qu'il n'aurait pu l'être.

PETRO-CANADA

ON DEMANDE LE RETRAIT DE LA PROPOSITION DE PRIVATISATION

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et porte sur la privatisation de Petro-Canada. A l'heure actuelle, l'industrie pétrolière fait face à une crise d'un bout à l'autre du Canada. Si jamais il y a eu une période de notre histoire où nous avons eu besoin d'une société d'État énergétique c'est bien maintenant. Le premier ministre peut-il nous dire maintenant, vu qu'il est indispensable que Petro-Canada demeure une société d'État, qu'il est disposé à retirer sa proposition visant à privatiser cette société?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, premièrement, il y a toujours une crise dans le secteur de l'énergie. Lorsque ce n'est pas du côté de la production, c'est du côté de la consommation. Actuellement, la crise c'est qu'il y a un surplus de produits pétroliers, de sorte que cela affecte le secteur de la production.

L'utilisation d'une société d'État est un moyen parmi de multiples autres de définir une politique en matière d'énergie. La politique définie par le Canada est une politique de marché, contrairement à la politique du gouvernement précédent. Il y avait peut-être Petro-Canada, mais la politique du ministère de l'Énergie était mauvaise, une politique d'interventionnisme qui a donné la Politique nationale de l'énergie et les difficultés auxquelles les Canadiens ont fait face. Et cette politique-là était appuyée par le NPD.

Ceci pour dire que des outils, il y en a divers. Il y a divers outils sur le plan de la politique publique. Il y a les lois, il y a les règlements, il y a les normes, il y a les critères, il y a la taxation, il y a les interventions de politique du ministère, il y a des sociétés, il n'y a pas qu'une société d'État . . .

[Traduction]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à nouveau au premier ministre. A mon avis, le ministre qui vient de parler a oublié certains faits historiques. C'était en 1973 et nous étions alors à la merci des grandes pétrolières multinationales. Les députés néo-démocrates sont fiers d'avoir participé à la création de Petro-Canada. Nous nous trouvons actuellement confrontés à la même situation de crise. Je demande au premier ministre de promettre aux Canadiens qu'il ne sacrifiera pas Petro-Canada.

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, ce gouvernement a le respect de la population. Il est évident, monsieur le Président, que dans toute analyse, que dans toute considération, nous tiendrons compte de l'intérêt public.